



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

détenus

Question écrite n° 10854

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui indiquer combien de personnes âgées de plus de quatre-vingts ans sont détenues en France au 1er septembre 2007. De plus, il désire connaître l'âge précis du doyen des détenus.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'au 1er décembre 2007, soixante-seize personnes âgées de plus de quatre-vingt ans étaient détenues en France. Le doyen des personnes détenues est âgé de quatre-vingt-dix ans. La direction de l'administration pénitentiaire est attentive aux conditions de détention des personnes âgées de plus de soixante ans dont le nombre a augmenté de près de 39 % en cinq ans passant de 1 683 en 2002 à 2337 en 2007. La répartition des détenus de plus de soixante ans par direction interrégionale au 1er décembre 2007 en métropole et outre-mer est la suivante :

	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 à 89 ans	90 ans ou plus	ENSEMBLE
Bordeaux	197	50	13	0	260
Dijon	105	42	3	0	150
Lille	243	57	9	0	309
Lyon	125	40	5	0	170
Marseille	279	81	9	0	369
Outre-mer	72	15	1	0	88
Paris	293	75	21	0	389
Rennes	195	45	4	0	244
Strasbourg	129	34	3	1	167
Toulouse	140	44	7	0	191
Ensemble	1 778	483	75	1	2 337

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10854

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7199

Réponse publiée le : 15 janvier 2008, page 387